



- ✓ Répondre à un marché public avec le service DUME
- ✓ Connaître la réglementation de la dématérialisation des factures
- ✓ Maîtriser le formalisme du dépôt des factures
- ✓ Choisir la solution la plus adaptée



- ✓ Tout opérateur économique souhaitant répondre à un marché public
- ✓ Tout opérateur économique devant se préparer à la facturation électronique



PRE-REQUIS

Connaissances élémentaires des procédures de passation et connaissance de base en informatique



1 jour, soit 7 heures

Paris
Calendrier 2019
1 ^{er} février
3 juin
14 octobre



- ✓ Dans vos locaux : sur devis
- ✓ A Paris : 800 € net de taxes par personne - prestation assurée sans minimum d'effectif - 10% de réduction à partir de 2 personnes inscrites
- ✓ Option « action » : 500 € par action de transposition immédiate



Les + de Conseil h@ :

- ❖ Pédagogie par le jeu – Outils ludiques
- ❖ Suivi pédagogique à partir de la plateforme Learning h@
- ❖ Formation en inter avec accès handicapés si nécessaire
- ❖ Mise à disposition de supports adaptés aux malentendants et aux malvoyants

PROGRAMME

1. Les généralités sur les obligations de la dématérialisation (2 heures)	2. Le recours à Chorus dans la procédure de réponse (2 heures)	3. Le recours à Chorus dans l'exécution des marchés (3 heures)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le profil d'acheteur ✓ La signature électronique ✓ Les données essentielles ✓ Chorus portail pro 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'utilisation du service DUME (création – fusion – réutilisation) ✓ Le principe « Dites le nous une fois » ✓ Les services API du profil d'acheteur ✓ La candidature en co-traitance ou en sous-traitance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le choix du mode de dépôt des factures ✓ Les fonctionnalités de Chorus pro ✓ Le dépôt et le suivi des factures ✓ L'émission de sollicitations



A l'issue de la formation, vous serez en mesure de vous adapter à la dématérialisation en maîtrisant les modalités de candidature et de facturation électronique.